

MATH. EN E.N.

L'EN (l'Ecole Normale) : chacun sait qu'il en existe une (quelquefois deux) par département et qu'elle «et le lieu de formation des futurs instituteurs. Mais comment se passe cette formation n'est peut-être pas connu de tous. L'objet de cet article est de donner quelques renseignements sur le sujet, puis d'ouvrir une rubrique où les instituteurs pourraient s'exprimer (n'oublions pas qu'ils sont les premiers à parler mathématiques à l'enfant qui deviendra l'élève du prof de collège, du prof de L.e.p. ou du prof de lycée !).

Beaucoup de changements depuis dix ans.

Quand je suis arrivée à l'EN (en 1975), la formation se passait en deux ans. Le concours d'entrée était proposé aux titulaires d'un bac (de section quelconque, général ou technique). Ce concours ne contenait pas d'épreuve de mathématiques ; les aptitudes scientifiques étaient évaluées à partir d'une épreuve plus générale (compte rendu d'un exposé à caractère scientifique). A l'EN, les élèves-instituteurs bénéficiaient, en dehors des périodes de stages en écoles maternelles ou primaires, de 3 heures de maths par semaine.

Puis, en 1979, un nouveau plan de formation est envisagé : le concours est toujours proposé aux bacheliers, mais il est modifié.

En ce qui concerne les maths, l'épreuve scientifique remplace le compte rendu d'exposé par une analyse de documents à caractère scientifique (à partir du concours 81, il sera précisé que l'épreuve comporte au moins une question de caractère plus nettement mathématique, qui devra être prise en compte pour au moins le quart des points).

La formation est prévue en trois ans à l'EN et organisée en unités de formation (UF), dont certaines comprennent un enseignement universitaire. En maths, il est prévu 2 UF de base de 70 heures en moyenne, obligatoires pour tous les élèves-instituteurs. De plus, dans le cadre d'obtention d'un DEUG, une UF optionnelle est ouverte.

On peut donc espérer qu'un futur instituteur aura pu, pendant son séjour à l'EN, fréquenter les maths au moins 140 heures.

Cette formation est maintenue, avec des modifications et des systèmes d'aménagement transitoires, jusqu'à la nouvelle formation qui voit le jour actuellement et dont je vais parler tout à l'heure. Ce que l'on peut constater, c'est que les aménagements de la formation 79 ont pour effet de fournir à l'élève-instituteur une fréquentation obligatoire des maths d'environ 70 heures au lieu de 140. Quel progrès !

Formations spécifiques

Je ne veux pas vous ennuyer davantage avec l'aspect technique de la formation en EN, mais il faut savoir que, outre les élèves-instituteurs issus du concours externe (auquel je fais allusion ci-dessus), on rencontre des normaliens issus de concours internes (ce sont des bacheliers utilisés pour effectuer des remplacements sans formation initiale), des normaliens issus de concours spéciaux et exceptionnels dus à un besoin urgent d'enseignants pour écoles maternelles ou élémentaires (ce sont des titulaires d'un DEUG universitaire ou équivalent).

Ces personnes se retrouvent en formation initiale dans des conditions propres à chaque promotion, et je ne vous parlerai pas des 7 ou 8 genres de formation qui se côtoyaient l'un dernier. Mais on peut constater que certains deviendront instituteurs avec une formation de 40 heures environ en maths, d'autres avec 120 heures.

Actuellement

La formation organisée dans les EN est la seconde partie d'une formation en quatre ans. Deux ans sont comptés pour l'obtention d'un DEUG à l'université (section indifférente) ; au cours de ces études universitaires, quelques enseignements ayant rapport avec le métier futur peuvent être envisagés (pré-professionnalisation).

C'est à l'issue de ces deux années que le candidat au métier d'instituteur passe un concours d'entrée à l'école normale (avec une épreuve de mathématiques dans la première série d'épreuves). Si la réussite est là et s'il persiste dans son intention, le futur instituteur aura pendant deux ans la possibilité de se former à l'EN.

Les maths dans cette formation

135 heures sur les 1600 heures de formation pratique et théorique sont réservées aux maths.

« L'enseignement des mathématiques doit permettre à l'élève-instituteur d'établir un lien entre théorie et pratique, d'analyser des documents ou des manuels, et de comprendre le développement de la pensée logique de l'enfant. Il convient de consolider les connaissances en relation avec les programmes et instructions, et d'adapter la formation à l'école normale aux compétences acquises antérieurement » : voici comment débutent les instructions officielles que reçoit le prof d'EN en mathématiques. Vaste programme !

La difficulté essentielle, à mon avis, réside dans l'adaptation aux compétences antérieurement acquises. En effet, un groupe de normaliens est un ensemble d'individus ayant des cursus scolaires bien différents :

- certains ont choisi une scolarité à tendance littéraire, et parmi eux, quelques uns ont subi, plus qu'ils ne les ont pratiquées, les maths. Il s'agit alors de leur faire découvrir un attrait aux maths qu'ils pourront transmettre à leurs élèves (évitons leur de provoquer un blocage dès l'école primaire !). En plus, il faut réactualiser les connaissances dans le domaine numérique, développer les connaissances dans le domaine géométrique.
- d'autres ont, après une scolarité secondaire à tendance scientifique, choisi des activités supérieures différentes. Certains n'ont donc pas "vu" de maths (autres que les applications pratiques au domaine étudié) depuis quelques années ; d'autres ont pratiqué des maths "de haut niveau". La réactualisation est nécessaire à tous.

Lorsqu'on lit le programme officiel de la formation en maths (cf. B.O. n° 35 du 9/20/67), on peut être inquiet de la quantité de notions et thèmes à aborder. On ne peut donc pas envisager un travail approfondi pour chacun des thèmes. D'autre part, il ne faut pas oublier que nous travaillons dans le cadre d'une formation professionnelle et qu'il est utile d'envisager les activités (théoriques et pratiques) dans le cadre de cette finalité professionnelle. C'est pourquoi le point de départ de nos activités mathématiques s'appuie en fait sur les programmes et instructions de l'école élémentaire et maternelle.

Conclusion

J'aimerais que cet article soit la mise en route d'un travail de recherches d'activités dans les classes de l'école élémentaire. Peu d'instituteurs sont membres de l'APMEP ; peu d'instituteurs liront cet appel. C'est pourquoi je demande aux collègues :

★ Si vous connaissez des instituteurs, parlez leur de la possibilité d'ouvrir une activité "école élémentaire" dans le cadre de notre association et dites leur de prendre contact avec : Jacqueline Euriet, 44 rue de Bezonfosse, 88000 Épinal. Tél. 29 35 71 77. ★